



Le 29 Septembre, faisons-nous entendre !

Pour l'augmentation de nos salaires et pour le blocage des prix face à l'inflation !

La Commission Exécutive de la CGT-INRAE, réunie le 19 septembre à Paris au siège de l'INRAE, réaffirme son opposition à la remise en cause de notre système de retraite : aucun allongement de l'âge légal de départ et/ou de la durée de cotisations, retour au droit de départ à 60 ans et maintien du calcul de la pension sur les 6 derniers mois. Tout aussi inacceptable est la volonté gouvernementale de s'attaquer aux chômeurs et précaires au-travers d'une nouvelle loi sur l'assurance-chômage restreignant encore plus leurs droits.

Les mesures gouvernementales sur le pouvoir d'achat sont un véritable rideau de fumée alors qu'une hausse considérable des prix, prétendument due à la guerre, touche la plupart des produits de première nécessité (alimentation, énergie, carburants, transports...), impactant fortement notre vie quotidienne à toutes et tous : +8.3% sur les produits alimentaires en un an (Juillet 2021- Juillet 2022), avec des hausses autour de 20% pour pâtes et viandes (source INSEE) !

Les 3.5% de hausse du point d'indice, très largement insuffisants pour faire face à la perte de pouvoir d'achat de ces dix dernières années, sont d'ores et déjà absorbés par cette inflation. Tandis que dans le même temps, les profits de certaines grandes multinationales explosent (73 milliards € de bénéfices pour les entreprises du CAC40 au 1er semestre 2022), leur permettant de verser des dividendes extraordinaires à leurs actionnaires... tout en continuant de percevoir des milliards d'aides publiques ! Pour nous, les rares augmentations de rémunérations se font sous la forme de primes individualisées qui divisent les agents et les collectifs, le plus souvent à la tête du client, comme le CIA du RIFSEEP pour les ITA ou la composante C3 du RIPEC pour les chercheurs, et non par une augmentation du traitement indiciaire pour toutes et tous (augmentation qui jouerait aussi sur le montant des pensions de retraite).

La Commission Exécutive de la CGT-INRAE a donc pris la mesure de ce qui s'avère ainsi être une attaque exceptionnelle des salariés de la part du gouvernement et du patronat, et en particulier à l'encontre des agents de la fonction publique.

Cette politique continue de nourrir la spéculation qui met l'économie toujours plus en danger. C'est au contraire le moment d'investir massivement dans le travail en augmentant significativement les salaires, et non en multipliant les primes, et en promouvant une vraie reconnaissance des qualifications dans les services publics. **Seule notre action collective et déterminée, sans concessions, permettra de faire bouger les choses** comme le montre notre récente mobilisation menée dans de nombreuses unités INRAE contre l'individualisation totale de la prime CIA voulue par la Direction Générale, et qui a abouti à obtenir un socle de 200€ pour tous les ITA.

Pour cela, la Commission Exécutive de la CGT-INRAE appelle l'ensemble des agents à participer à la journée d'action interprofessionnelle organisée le 29 septembre prochain par la CGT, Solidaires, la FSU et les organisations de jeunesse pour exiger une augmentation immédiate du point d'indice, le blocage immédiat des prix des produits de première nécessité et une réorientation des décisions économiques et sociales du gouvernement en faveur des salariés et du travail.

A l'INRAE, une telle réorientation doit aboutir à

- la revalorisation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice pour aller ensuite à 20% (valeur de la perte de pouvoir d'achat depuis 2000), et l'indexation des salaires et pensions sur l'inflation
- un remplacement des primes individualisées par un reclassement indiciaire, et, immédiatement, à une égalité des primes pour tous les agents d'un même corps, ITA comme chercheur
- un plan de titularisation de tous les agents non-titulaires exerçant des fonctions pérennes (près de 3000 contractuels travaillaient à l'INRAE en 2021 !)

- l'embauche massive de chercheurs techniciens et administratifs sur postes permanents statutaires,
- l'abrogation de la LPR et de ses nouveaux dispositifs de précarité (Chaires Juniors, contrats de mission)
- un financement récurrent du fonctionnement des unités de l'ordre de 14 000 € par agent et par an

La Commission Exécutive de la CGT-INRAE propose à tous les agents de faire grève et s'organiser pour participer les plus nombreux possibles avec leur section locale CGT à la journée d'action du jeudi 29 septembre prochain.

Un [préavis de grève](#) a été déposé par l'UFSE-CGT pour la journée du 29 septembre et couvre les personnels qui décideraient de se mettre en grève.

La perspective ultérieure d'une « marche contre la vie chère » a été annoncée pour la mi-octobre. Nous invitons les personnels à en débattre.



N'oubliez pas à la fin de cette année de voter pour la CGT, le syndicat qui combat avec vous pour le bien commun et les salaires de toutes et tous !



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :
 Qualité (M. ou Mme) : NOM :
 Prénom : Date de naissance :
 Corps : Grade :
 E-mail :